

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE FRANÇAISE.—La France ne peut fournir tout au plus que 300,000 hommes par année qui aient atteint l'âge de 20 ans ; et de ce nombre il faut déduire au moins 48 par cent d'exemptions pour infirmités, défaut de stature et autres causes. L'armée ne peut donc recevoir annuellement que 156,000 nouveaux soldats, et si ceux-ci sont retenus au service trois années pour l'instruction militaire, l'armée active s'élèvera à 468 mille hommes dont il faut déduire une proportion pour les morts et les démissions pour diverses causes.—*Gazette Hebdomadaires.*

ERRATA.

A la quatrième ligne de la page 63 lisez au lieu de " écrivent " éminents
Au bas de la même page au lieu de " apthie " lisez apathie.

NAISSANCES.

—A Montréal, le 7 février, la Dame de Georges Leclair, M. D., un fils.

—En cette ville, le 20 courant, Madame J. William Mount, M. D., un fils.

—A Chambly, le 13 courant, la Dame de M. D. S. Martel, M. D. V., une fille.

En cette ville le 23 du courant, la Dame de Luc Quintal, Ecr., M. D. une fille.

A Ste. Ursule, comté de Maskinongé, le 16 ult. la Dame du Dr. Hercule Savoie, une fille.

MARIAGES.

—A Longueuil, le 12 courant, par Messire Thibault, curé de l'endroit, l'Hon. Léandre Dumouchel, Sénateur de la division des Mille-Isles, à Dame Marie Elizabeth Bauset, veuve de feu Edouard Lespérance, écuier.

L'Honorable Sénateur J. O. Bureau servait de père à la mariée, et James Watts, écr., au marié.